



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 07/06/2022

Information sur une pollution survenue sur l'Yon

Un incident d'exploitation est intervenu dans la nuit du 6 au 7 juin 2022 à la station d'épuration de Moulin Grimaud de La Roche-sur-Yon.

Un volume d'eaux usées s'est déversé dans la rivière de l'Yon entraînant une mortalité piscicole, observée sur 2 km en aval de la station cet après-midi. La station a arrêté le déversement et a repris son activité dans la matinée.

Cette pollution n'a pas d'impact sur la ressource en eau potable.





Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et l'Office français de la biodiversité (OFB) se sont rendus sur place pour réaliser les premiers constats et rechercher les origines de cet incident.

Le préfet recommande de respecter les interdictions de baignade, de différer la pratique de la pêche, les activités nautiques et d'éviter l'abreuvement des animaux domestiques et d'élevage dans la rivière l'Yon.

L'évolution de la situation est suivie attentivement. Des analyses et des prélèvements sont en cours de réalisation pour évaluer l'impact sur les milieux naturels. Les résultats seront communiqués.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

 www.vendee.gouv.fr -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon